



12 mai 2016

Dossier de la restructuration du réseau des OH

Lors de son discours d'ouverture au congrès, le président du ROHQ, M. Robert De Nobile, a rappelé au ministre Coiteux l'importance de connaître rapidement les modalités de transition qui pourraient s'appliquer aux organisations dans le contexte d'une éventuelle réorganisation, notamment pour les employés qui travaillent à temps partiel.

Le ROHQ entend poursuivre ses démarches afin que soient connus les éléments relatifs à la pérennité des contrats de travail, aux règles d'affectation du personnel, à la mise en disponibilité ou aux indemnités de fin d'emploi. Ainsi, le PDG de la SHQ a convenu d'une rencontre de travail avec le ROHQ dans le but de déposer une proposition au Conseil du trésor dans les plus brefs délais. Le ROHQ a souhaité la participation de la présidente de l'ADOHQ, M^{me} Dominique Raynaud, pour cette rencontre qui se tiendra le 1^{er} juin prochain à Québec.

Par ailleurs, la SHQ et le ROHQ ont entrepris en janvier dernier des rencontres afin d'élaborer le contenu d'un guide pour accompagner les OH dans un éventuel processus de regroupement. Les différents éléments de la table des matières ont été élaborés et le développement des contenus s'est partagé entre le ROHQ et la SHQ. En février dernier, le ROHQ a complété et soumis à la SHQ le fruit de son travail. Depuis, il n'y a pas eu de suivi sur ce dossier.

Lors de son allocution au congrès du ROHQ, monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation de territoire, a annoncé une tournée régionale présidée par M. Norbert Morin, son adjoint parlementaire et député de Côte-du-Sud. Cette tournée est présentement en organisation par la SHQ et le calendrier des rencontres devrait s'échelonner du printemps à l'automne. Pour le moment, nous ne disposons que de peu d'information sur la teneur de ces rencontres, sinon que le ROHQ devrait y contribuer.

Enfin, le projet de loi n° 83 est toujours étudié en commission parlementaire. Les prochains travaux auront lieu le mardi 17 mai à 9 h 30. Le ROHQ suit les travaux et vous tiendra informés des développements.

L'équipe du ROHQ